



N° 13 614*01

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ
Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) : DORDOGNE HABITAT
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
Adresse : N° 212 Rue CREVALENE NORD Bd des Savens
Commune ... CANTON DE CATHIERS
Code postal ... 24660
Nature des activités : BANQUIER SOCIAL
Qualification :

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

Table with 2 columns: ESPECE ANIMALE CONCERNEE (Nom scientifique, Nom commun) and Description (1). Row B1: DELICHOON URBICUM, Hirondelle de fenêtre, Nids d'hirondelles de fenêtre sur la résidence Les piqueurs à St ASTIER 24110. Row B2: (Cote pour intervention) 24110.

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITE DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *

Protection de la faune ou de la flore [] Prévention de dommages aux forêts []
Sauvetage de spécimens [] Prévention de dommages aux eaux []
Conservation des habitats [] Prévention de dommages à la propriété []
Etude écologique [] Protection de la santé publique []
Etude scientifique autre [] Protection de la sécurité publique []
Prévention de dommages à l'élevage [] Motif d'intérêt public majeur [X]
Prévention de dommages aux pêcheries [] Détention en petites quantités []
Prévention de dommages aux cultures [] Autres []

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale: Dans le cadre de notre plan d'entretien du Patrimoine 2017, Dordogne Habitat a programmé la mise en peinture des avant-toits sur la résidence Les piqueurs à St ASTIER 24110. La réalisation de ces travaux va provoquer la destruction des nids d'hirondelles de fenêtre situés dans la cour de la résidence.

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser : La mise en peinture des avants toit.
ou nécessaire la dépose de Nids

Altération Préciser :

Dégradation Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser :

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser : Technicien Patrimoine

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : Du 18/09/2017 au 20/11/2017
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : Nouvelle Aquitaine
Départements : DORDOGNE
Cantons : S^t ASTIER
Communes : S^t ASTIER

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Afin de ne pas perturber les hirondelles, nous effectuerons les travaux après le départ des hirondelles, vers mi septembre.
Après travaux nous installerons des nids artificiels afin d'éviter de la fabrication avec des nids les de leurs nids au printemps.

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Neant

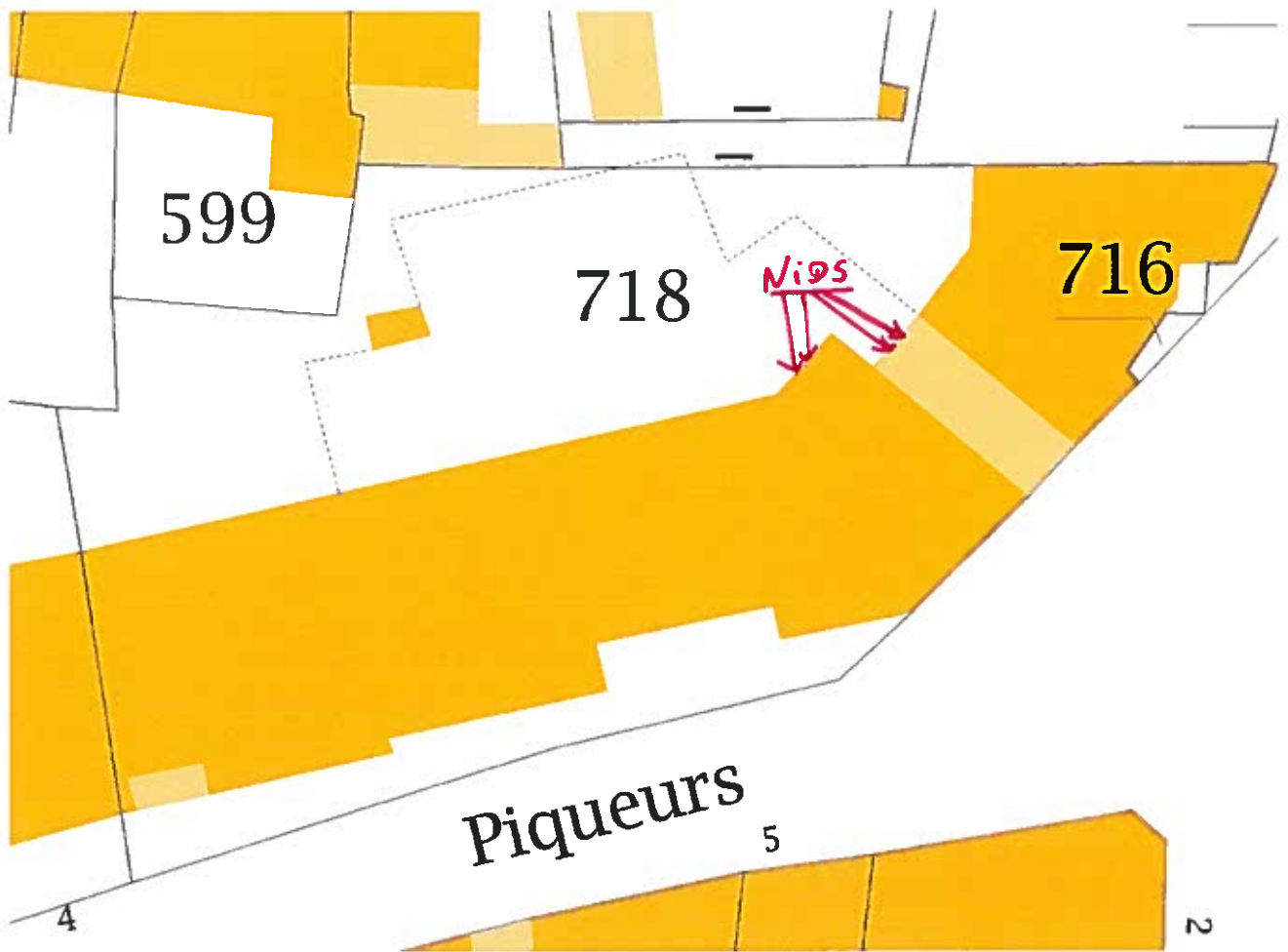
Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Un compte rendu des travaux sera transmis après achèvement.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Courville sur Birome le 06/12/2017
Votre signature [Signature]







© IGN 2016 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 0° 31' 46" E
Latitude : 45° 08' 42" N

RUE DES PIQUEURS ST ASTIER 24110